

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits  
d'ailleurs

UN RADIATEUR DÉCROCHÉ DU MUR TUE UNE FILLETTE

**Dans** la périphérie de Belfort (France), une fillette, âgée de 2 ans, et sa grande sœur, âgée de 7 ans, jouaient dans une pièce lorsqu'un radiateur situé à 2,5 mètres de hauteur s'est décroché du mur. L'appareil a chuté et est tombé sur la tête de la cadette. Le papa qui se trouvait avec sa femme au domicile est parvenu à extraire sa fille qui gisait coincée sous le radiateur et lui a prodigué les premiers gestes de secours. Les secours, arrivés sur place par hélicoptère, ont tenté de réanimer la fillette en arrêt cardiorespiratoire mais, malheureusement, elle a succombé sur place. Une enquête a été ouverte afin de connaître les circonstances de cet accident.

IL MASSACRE SA FAMILLE ET SE SUICIDE

**Quatre** membres d'une famille ont été retrouvés morts dans leur propriété d'Orlando (États-Unis). Ezequiel Almodovar, un douanier de 39 ans, a abattu sa femme de 38 ans puis ses deux fils, âgés de 12 et 16 ans, avant de se suicider en retournant l'arme contre lui. Pourtant rien ne laissait présager un tel drame. Quelques jours avant la macabre découverte, la famille avait passé une journée dans un parc d'attraction Disney. Le jour de la Saint-Valentin, il avait rendu un vibrant hommage sur les réseaux sociaux à son épouse Marielis. Une enquête a été ouverte pour connaître les circonstances de ce drame.

DENTISTE ASSASSINÉ : SON AMANT ÉVOQUE UN JEU SEXUEL QUI A MAL TOURNÉ

**Jorge** Brion, un dentiste de 53 ans, avait été retrouvé mort, le corps enroulé dans une bâche en plastique, le 17 février dans sa maison de Coulombs (France). Les soupçons se sont portés sur Anatole Buyck, un homme de 30 ans qui entretenait des relations intimes avec la victime. Placé en garde à vue, il a évoqué un jeu sexuel qui a mal tourné. Mais les juges n'ont pas cru en sa version des faits et l'ont mis en examen et écroué pour assassinat et vols. Anatole a été condamné au moins six fois entre 2009 et 2018 pour vol, escroquerie et usage de chèques contrefaits. Ses victimes sont à chaque fois des hommes avec lesquels il entretenait des liaisons.

Rassemblés par JNE

## Lambaréné: le pyromane condamné à 8 ans de réclusion

Esaïe NDILORUM  
Lambaréné/Gabon

**U**N Gabonais, âgé de 62 ans, a été condamné par la session foraine de Lambaréné à 8 ans de réclusion criminelle, dont 3 avec sursis. Bienvenu Aurélien Ngondet Rogombe Assova a, en effet, été déclaré coupable d'avoir incendié volontairement la maison familiale.

De l'instruction du dossier, il ressort que l'accusé a brûlé ladite maison, dans

De l'instruction du dossier, il ressort que l'accusé a brûlé ladite maison, dans la nuit du 11 au 12 octobre 2015, au quartier Atongowanga, dans le premier arrondissement de Lambaréné.

la nuit du 11 au 12 octobre 2015, au quartier Atongowanga, dans le premier arrondissement de Lambaréné.

La pomme de discorde: le pyromane s'opposait à ce que sa petite sœur et son mari occupent la maison de leurs parents décédés. Prenant ses réquisitions, le procureur général, Justin Chérubin Kouendi, a déclaré que l'inculpé a mûri et prémédité son acte. Puis, il a demandé à la Cour de le reconnaître coupable des faits mis à sa charge, avant de requérir à son encontre 10 ans de réclusion criminelle, dont 5 avec sursis.

Pour sa part, l'avocat de la défense, Me Guy Mbourou Minkolo, a plaidé coupable parce que c'est bien son client qui a mis le feu à la maison familiale. Puis, il a sollicité la clémence de la Cour.

La Cour a prononcé son verdict après avoir reconnu à l'inculpé des circonstances atténuantes.



Ngondet s'expliquant à la barre.

## Une dame fauchée mortellement au PK 19

Isaac MUKETA MUELE  
Libreville/Gabon

**U**NE compatriote, Angelina Moussavou, la cinquantaine révolue, a été mortellement fauchée à la hauteur du lieu-dit Foire aux tôles, au PK 19, par un véhicule de marque Toyota Corolla, immatriculé GL 782 AA.

Les témoignages concordants recueillis sur le lieu du drame, corroborés par la brigade de gendarmerie de Melen en charge de l'enquête, font état de ce que l'éclatement d'une roue, au moment où le véhicule roulait à vive allure, serait à l'origine de cet accident mortel.

La quinquagénaire, qui allait récupérer son enfant à l'école, a eu la malchance de se retrouver sur la trajectoire de cette voiture effectuant une embardée consécutive à sa perte de roue. La



Photo: /MM

Atmosphère de tristesse sur le lieu du drame.

violence du choc a été telle que la victime a rendu l'âme sur-le-champ, sous le regard impuissant des parents, amis et connaissances, traumatisés.

Le chauffeur, qui est sorti avec son ami indemne de l'accident, a été arrêté et gardé à vue à la gendarmerie de Melen, pour les besoins de l'enquête.